

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
23 mai 2018

L'an Deux Mil dix-huit, le 23 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, PONCET Alain, CHANOIS Fabien, SCHMIEDER Marc.

ABSENTS : GROSS Séverine, GUILLEMOT Jean, LAHAYE Sébastien.

SECRETAIRE : Mme GONNET Marie-Claude.

I CONTRAT PERSONNEL

Le contrat de l'agent technique arrivant à son terme, le conseil décide de le renouveler à partir du 1^{er} juin 2018, pour une durée de 6 mois à raison de 24 heures hebdomadaires. Ce contrat C.A.E. est financé par le Conseil Départemental avec de nouvelles modalités :

- Aide financière plafonnée à 20h/semaine
- Nouveau taux de prise en charge fixé à 60 % du SMIC brut

Alain Poncet, deuxième adjoint, est désigné tuteur de l'agent.

II DECISION MODIFICATIVE

A la demande de la Perception, le conseil décide de transférer, en investissement, la somme de 230 € du compte dépenses imprévues d'investissement à celui de subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP : biens mobiliers, matériel et études (voir tableau ci-dessous).

	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	020	020	Dépenses Imprévues	-230	
INVESTISSEMENT	204	2041411	subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP : biens mobiliers, matériel et études		+230

Le conseil accepte cette modification.

III AFFOUAGE 2017

Le conseil valide à l'unanimité le prix du stère d'affouage à 7,50 €.

IV GARDERIE

A la rentrée scolaire 2018, le conseil décide de facturer 5 € le non-respect des horaires de fermeture de la garderie du soir.

V SIDEC

Le conseil municipal approuve l'avenant ayant pour objet la résiliation des conventions conclues avec le SIDEC et l'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition du SITIC du SIDEC.

VI TRAVAUX

Le conseil décide de confier à l'entreprise SJE la réalisation des travaux de réfection de la route de la Fragneuse pour un montant de 5 950,75 € H.T.

VII COMMISSION VOIRIE

La commission s'est réunie pour étudier les éventuels travaux à réaliser dans la commune. Des devis seront demandés aux différentes entreprises.

VIII RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

IX COURSE CYCLISTE

Cette année encore, la course cycliste se déroulera le weekend du 23 juin 2018.

X FAUCHAGE

L'entreprise DAUBIGNEY interviendra fin mai début juin 2018.

Séance levée à 22h30

GATEY, le 23 mai 2018

